

# État de santé de la batterie



Date du diagnostic : 04/07/2024 à 05:23 UTC

Édition à jour disponible sur  
<https://certificate.get-moba.com/certificates/ce5b782ddae.pdf>



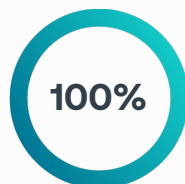
## Citroën ë-C4 50 kWh

VIN : VR7BFZKXCNE078951

Date de mise en circulation : 19/01/2023

Kilométrage : 8 206 km

### État de la batterie



État de Santé (SOH) <sup>(1)</sup>

Capacité utile restante / Capacité utile neuve <sup>(2)</sup>

50 kWh / 50 kWh

<sup>(1)</sup> SOH issu des données fournies par le système de gestion de la batterie du constructeur (BMS). Ce SOH n'est pas testé indépendamment du constructeur.

<sup>(2)</sup> La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

### Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

### Autonomies <sup>(3)</sup>

	☀ Été (25°C)	☁ Hiver (0°C)
📍 Usage urbain	376 - 416 km	282 - 312 km
📍 Usage autoroute	264 - 292 km	228 - 252 km
📍 Usage mixte	333 - 368 km	266 - 294 km

<sup>(3)</sup> Calculé dans des conditions de références. L'autonomie réelle d'un véhicule électrique dépend de votre consommation.